



## *Délégués du Personnel Languedoc-Roussillon*

# **Élections professionnelles du 15 octobre 2015**

### **Les DP, l'Instance de proximité**

Dans une entreprise comme la nôtre, confrontée à des difficultés majeures, les instances représentatives du personnel (IRP) sont des outils essentiels au service des salariés. Leur principale utilité est d'empêcher que les salariés soient isolés dans un rapport de force inégal face à l'employeur et de régler au cas par cas les difficultés quotidiennes qui peuvent se présenter à eux.

Parmi ces instances représentatives du personnel, les délégués du personnel sont les **porte-paroles de tous les salariés**. C'est l'instance de proximité la plus opérationnelle au quotidien.

### **Un DP, ça sert à quoi ?**

Le délégué du personnel veille à la bonne application de la législation sociale au sein de l'établissement.

Il doit assurer une mission capitale dans la lutte contre le harcèlement au travail et la prévention des risques psycho-sociaux. Pour ce faire, il assure une liaison avec l'Inspection du Travail, le Comité d'Etablissement (CE) et le

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) du site.

**Il est là pour faire respecter les droits des personnes et les libertés individuelles, pour les salariés permanents comme pour les personnels précaires** (occasionnels, intermittents, cachetiers, pigistes), également pour les salariés des sociétés prestataires de services.

### **Vos emplois, vos carrières, vos salaires, vos conditions de travail**

Les DP constituent un contre-pouvoir immédiat face à l'individualisation des relations avec l'employeur, notamment à l'occasion des consultations pour les postes à pourvoir où vos élu(e)s CGT font remonter au comité des carrières (COCA) les candidatures qu'ils soutiennent avec des arguments forts et pertinents.

La CGT revendique d'ailleurs une voix consultative lors de ces COCA pour défendre devant la direction les dossiers des salariés, comme elle se bat pour étendre les prérogatives de contrôle et d'information des DP lors des mesures salariales annuelles.

**Les élus CGT ont déjà démontré par leurs mandats passés le fort investissement des DP de nos antennes. Nous offrons à votre suffrage un collectif à la fois d'expérience et largement renouvelé afin de porter toujours plus fort vos revendications et vos réclamations.**

Ce collectif relaiera les questions DP en provenance de tous les services et em- prises de France 3 Languedoc-Roussillon. Il sera présent dans les réunions pour argumenter face à la direction et réalisera des comptes rendus mensuels des réunions de DP. C'est dans cet esprit que nous envisageons de poursuivre notre action au service des salariés.

**Elections DP - candidat(e)s CGT**

<b>Collège Maîtrise-Cadre</b>	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANT(E)S</b>
<b>Philippe Sportiche</b> Chef-OPS BRI Montpellier	<b>Véronique Pastor</b> Documentaliste BRI Montpellier
<b>Bruno Mozin</b> Chef Monteur Locale de Nîmes	<b>Frédéric Rinauro</b> Chef OPS BRI Montpellier
<b>Jean-Marc Leupe</b> Electro BRI Montpellier	<b>Pascaline Arisa</b> Journaliste Locale de Nîmes
<b>Annie Melun</b> Chef Monteuse Locale de Nîmes	<b>Laurent Dodet</b> Chef OPS BRI Montpellier
<b>Eric Mangani</b> Journaliste Locale de Nîmes	<b>Céline Llambrich</b> Journaliste Locale de Perpignan



**Alors le 15 octobre, votez CGT,  
La force des salariés !**